

Motion du collège Le Ried de BISCHHEIM

Présentée au CA du 05 février 2024

Nous, personnels d'enseignement et d'éducation du collège Le Ried, nous refusons collectivement la réforme imposée dans la précipitation et sans aucune concertation par le Ministère de l'Éducation Nationale. Nous refusons l'utilisation contrainte des heures de marge alors qu'aucun décret n'a été publié et que par conséquent le Code de l'éducation nationale (qui fait loi) n'est pas appliqué : *« l'organisation en classes et en groupes d'élèves ainsi que les modalités de répartition des élèves »* relèvent de la compétence de l'établissement scolaire et donc de son conseil d'administration. **article R. 421-2**

La création des groupes de niveau en classes de 6^{ème} et 5^{ème} à la rentrée 2024 va nous obliger à utiliser un tiers de nos heures d'autonomie, et ainsi à sacrifier des projets construits au plus près des besoins des élèves et mis en place de longue date dans l'établissement pour favoriser l'inclusion et la réussite de tous : création d'une classe de 6^{ème}, inclusion en 6^{ème} des élèves préorientés en SEGPA, coenseignement et groupes dédoublés dans différentes matières, groupes de sciences, heures d'accompagnement personnalisé, groupes en 3^{ème} en mathématique et en français.

Comment espérer une quelconque amélioration de la situation lorsque ce projet, dont le sens échappe à tous, n'est financé que par une augmentation de 9,5h de notre DHG (dotation horaire globale) alors qu'il coûte 38,5h? Nous devons renoncer à ces dispositifs pour mettre en place une réforme qui est à la fois contraignante et contre-productive pour les élèves. La mise en place de groupes de niveau en 6^{ème} et 5^{ème} à la rentrée 2024 et en 4^{ème} et 3^{ème} l'année suivante est une mesure qui contredit tout ce que dit la recherche dans ce domaine depuis plusieurs dizaines d'années et tout ce qui a été observé sur le terrain par les professionnels de l'enseignement. Malgré toutes les annonces concernant la flexibilité des groupes, cette organisation ne tient aucun compte des risques de donner lieu à un blocage encore plus marqué de l'ascenseur social et de renforcer le déterminisme déjà montré du doigt dans les résultats des enquêtes PISA.

Il est à parier que nos élèves en difficulté resteront entre eux dans les groupes des plus faibles, sur un temps inévitablement très long. Dans ces groupes sans hétérogénéité, les élèves ne pourront pas être incités à progresser par leurs pairs. Ils progresseront moins vite que les élèves des autres groupes et ne pourront pour la plupart jamais rejoindre un hypothétique groupe de « bons élèves ». L'hétérogénéité est indispensable et doit donc être garantie par la construction de groupes et des classes pour permettre aux élèves d'apprendre par l'émulation et favoriser l'entraide entre pairs. L'hétérogénéité est indispensable mais la trop grande hétérogénéité observée dans nos classes surchargées est un frein inacceptable.

Nous ne pouvons que mettre en garde quant aux effets délétères qu'auront les groupes de niveau sur les enfants et les familles. Quelle estime de soi auront les élèves placés dans le groupe faible? Quelle estime de soi pour les élèves qui resteront plusieurs trimestres voire plusieurs années dans ce groupe? Quelle estime de soi pour les familles? Comment annoncer à un élève qu'il va changer de groupe pour aller dans le groupe des plus faibles et qu'il va y perdre au passage ses camarades? Quelle orientation et quel avenir ces élèves peuvent-ils encore espérer?

A un âge où le groupe classe est essentiel et où les élèves ont besoin de repères, il est fondamental de garder l'unité de la classe dans les matières au plus fort volume horaire. Quels effets sur nos plus jeunes élèves aura leur séparation du groupe classe durant un tiers de leur temps scolaire ? Nous connaissons déjà l'impact psychologique sur nos élèves de lycée de la disparition du groupe classe.

Comment espérer, une entrée au collège dans des conditions satisfaisantes sachant que 40 % des élèves de 6^{ème} au collège Le Ried sont en grande difficulté d'apprentissage ?

Comment espérer en supprimant encore une fois 1 heure de cours chaque semaine de l'année, faire progresser nos élèves de 6^{ème} ? En 2017 les élèves au collège ont déjà perdu 4h de cours par semaine, soit au final près de 7 semaines et demi de cours durant leur scolarité?

De surcroît, l'alignement des classes nécessaire pour constituer des groupes de besoins crée des contraintes d'emplois du temps qui, en plus de compliquer lourdement le travail de la direction pour réaliser les alignements, vont désorganiser les journées de cours et dégrader les conditions de travail des professeurs et des élèves.

L'organisation par groupes de niveaux, c'est la ségrégation. Cette mesure est contraire aux valeurs de la république et est contraire à la mission de l'école publique républicaine, censée garantir un accès équitable à l'éducation, permettre la réussite de tous et garantir une orientation choisie. Nous refusons de trier les élèves dans des groupes de niveau et de mettre en place cette réforme injuste. Une réforme censée favoriser la réussite des élèves fragiles ne peut pas se réaliser en rognant sur les moyens qui leur sont accordés.

Nous demandons donc l'abandon du projet de groupes de niveaux : nous voulons conserver notre autonomie et garder la liberté de constituer les classes.

Nous demandons des moyens supplémentaires pour ne pas sacrifier nos projets et nos dispositifs existants, en particulier pour conserver l'inclusion des élèves préorientés en SEGPA en 6^e.

Nous exigeons le retrait de la réforme « Choc des savoirs » et la mise en œuvre d'un vrai plan d'urgence pour l'éducation et pour notre collège avec :

- la baisse du nombre d'élèves à 24 élèves par classe et la garantie que ce chiffre ne soit pas dépassé dans notre collège.
- l'ouverture d'une classe de 6^{ème} et de 4^{ème}.
- le recrutement d'au moins deux assistants d'éducation supplémentaires afin de garantir la sécurité de tous les élèves dans notre établissement.
- la création d'un vrai statut pour les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).
- le recrutement massif de personnels médico-sociaux afin d'augmenter leur temps de présence dans l'établissement.

Les personnels d'enseignement et
d'éducation du collège Le Ried